

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
10, rue des Frères Lumière
68093 MULHOUSE Cedex
<https://www.flsh.uha.fr/>

INSTITUT D'ÉTUDES ALLEMANDES (IEA)

<https://www.flsh.uha.fr/formations/institut-detudes-allemandes/>



Photo prise par une étudiante lors du voyage à Vienne organisé par l'IEA en mars 2024

LIVRET DE L'ÉTUDIANT.E

Année universitaire 2025-2026

Directeur : François DANCKAERT
Membres du Directoire : Régine BATTISTON, Judith SYGA-DUBOIS
Secrétaire : Sandra BERG

Sommaire

Présentation	3
Informations générales	4
Organisation des cours	6
Semestre 1 (tableau et descriptifs)	8
Semestre 2 (tableau et descriptifs)	11
Semestre 3 et 4 (tableaux)	13
Semestre 4 et 5 (tableaux)	14
Le Cursus intégré formation transfrontalière d'enseignants (CIFTE)	15
Faire une partie de vos études en Allemagne	16
Cercle d'allemand / <i>Treffpunkt</i>	17
Études et handicap	18
Abréviations	19

Présentation

Les études de germanistique à l'IEA (Institut d'études allemandes) ont pour objectifs une connaissance approfondie de la civilisation et de la littérature des pays de langue allemande ainsi que la maîtrise de la langue, de la grammaire et de la linguistique allemandes. L'organisation actuelle de ces études est conforme à une harmonisation des formations au sein de l'Europe et facilite la prise en compte des enseignements dans les différents pays grâce à un système de comptabilisation de points ECTS (*European Credit Transfer System*). Cette comptabilisation se fait sur six semestres pour le niveau Licence (qui peut s'effectuer aussi en huit, voire dix semestres) et sur quatre semestres pour le niveau Master (qui peut s'effectuer en six semestres).

Le volume global des cours est d'environ 1500 heures pour la Licence, réparties principalement sur 12 semaines de cours par semestre.

Nota bene : la véritable « année universitaire » n'est pas constituée de 24 semaines de cours et de quelques semaines d'examens et de rattrapages éventuels, mais suppose aussi des lectures et préparations *entre* les périodes de cours.

Le calendrier de l'année universitaire est consultable sur le site de la FLSH :

(<https://www.flsh.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/>)

Informations générales

Les inscriptions administratives sont annuelles, mais **les inscriptions pédagogiques sont semestrielles**. Sans inscription pédagogique, l'étudiant n'est **pas autorisé à prendre part aux examens**. L'inscription pédagogique s'effectue sous la forme d'un **contrat pédagogique** qu'il faut remettre, après un entretien avec le responsable pédagogique, qui doit signer le document, le plus rapidement possible au secrétariat (la date limite sera précisée en début de semestre). Il appartient aux étudiants de contacter leur responsable pédagogique dans les meilleurs délais. Sans contrat pédagogique dûment signé par le responsable de formation, le semestre ne peut pas être validé.

Les **responsables pédagogiques annuels (ou directeurs d'études)** sont :

LLCER L1	Catherine FOUQUET
LLCER L2	Régine BATTISTON
LLCER L3	François DANCKAERT
CIFTE (L1, L2, L3)	Judith SYGA-DUBOIS.

► Vous avez accès à tous les **services UHA** : emplois du temps (sur la base ADE), plateforme de cours Moodle, dossiers personnels, messagerie etc. sur le site <http://www.e-services.uha.fr>.

► La consultation quotidienne de votre **messagerie électronique** fait partie des obligations universitaires !

► La **communication électronique avec les enseignants** ne s'effectue pas selon les modalités d'échanges pratiquées au quotidien entre amis et suppose, entre autres, des délais de réaction raisonnables (au moins 48 h de lundi à vendredi ; en règle générale pas d'échange en fin de semaine). Les courriels supposent par ailleurs le respect des formes de politesse et de correction stylistique.

Les enseignants sont à votre disposition pour des entretiens particuliers, il vous suffit de les contacter pour fixer un rendez-vous.

Sur le plan institutionnel, il appartient aux délégués étudiants (élus en début d'année universitaire) de transmettre vos suggestions, critiques et doléances au directoire et de défendre vos positions dans les assemblées semestrielles de l'IEA.

► L'usage de **téléphones portables**, de smartphones (ou des fonctions similaires sur **tablettes ou ordinateurs**) est strictement interdit pendant les cours, sauf évidemment pour des exercices de recherches souhaités par un enseignant. (<https://www.flsh.uha.fr/reglement-interieur/>).

Les ordinateurs portables ou les tablettes sont autorisés uniquement pour la prise de notes et la consultation de documents afférents aux cours. En cas de non-respect de cette règle, les enseignants peuvent interdire l'emploi de ces outils.

En cas d'absence à un CM, et avec l'autorisation de l'enseignant, il vous est loisible de le faire enregistrer par un autre étudiant (ce qui est plus fiable que d'avoir recours à des notes de cours). (Cf. le règlement intérieur de la FLSH, article 11)

► En cas d'**absence** à un cours, vous êtes tenus de faire parvenir un **certificat** médical (ou autre) au secrétariat et à l'enseignant, et ce au plus tard sept jours après ladite absence.

► Il existe une charte des examens réglant, entre autres, la question des fraudes. Toute fraude et tout manquement au règlement intérieur UHA peut donner lieu à une saisine de la commission de discipline de l'UHA et donc à une sanction administrative. Cela concerne aussi la production ou l'usage de faux certificats.

Soyez particulièrement attentifs au problème récurrent du plagiat. Vous trouverez dans la première rubrique de Moodle "Allgemeine Links für das Studium" les consignes du département à ce sujet (<https://e-formation.uha.fr/course/view.php?id=792>). La connaissance de nos consignes devra être attestée dans votre contrat pédagogique.

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur de la FLSH sous <https://www.flsh.uha.fr/reglement-interieur/>.

► Les MCC (modalités de contrôle des connaissances) figurent en partie dans les tableaux par semestre ci-dessous, mais elles figureront dans leur intégralité dans un tableau à part disponible sur

notre site. La FLSH a adopté en 2020 le Contrôle continu intégral (CCI) pour la Licence, ce qui signifie qu'il n'y a plus de session officielle d'examens.

Le contrôle continu (= CC) s'effectue durant le semestre, tel qu'il est défini par le calendrier FLSH (<https://www.flsh.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/>), la fin des cours n'étant pas la fin du semestre. Le contrôle continu peut reposer sur des évaluations indépendantes, coefficientées ou non (sont possibles, notamment, un écrit, un oral, un exposé, un dossier, un projet ou la participation active, mais aussi un écrit terminal après la fin des cours). Ces modalités sont précisées pour chaque cours au plus tard quatre semaines après le début du semestre.

Une dispense de CC peut être demandée par les étudiants salariés, par un écrit adressé au responsable d'année, au plus tard une semaine après le début du semestre. Elle sera spécifiée dans le contrat pédagogique. L'étudiant doit présenter lors de cette demande un certificat de travail prouvant qu'il ne peut assister aux cours. Des aménagements sont possibles également pour les sportifs de haut niveau et les artistes. Dans tous ces cas de figure, un CC de substitution est organisé en fin de semestre.

Toute absence à une évaluation faisant partie d'un CC doit être justifiée au plus tard dans les sept jours ouvrables qui suivent ladite absence par un certificat médical ou un autre document attestant un cas de force majeure (la production de faux certificats est considérée comme fraude). Un examen de substitution peut être proposé par l'enseignant, mais n'est pas obligatoire. Une absence non justifiée à une évaluation est pénalisée par un zéro.

Organisation des cours

Il existe trois types de cours : les **CM**, (cours magistraux), les **TD** (travaux dirigés) et les **TP** (travaux pratiques).

Les cours sont regroupés pour constituer des **UE**, unités d'enseignement.

Les **ECUE**, éléments constitutifs d'UE, sont un regroupement de niveau intermédiaire, qui se limite souvent à un seul cours, mais se compose parfois aussi de plusieurs cours (par exemple d'un CM et d'un TD de la même discipline).

Les **UE** se répartissent en différentes catégories.

Les **UE fondamentales**, disciplinaires, regroupent la plupart des enseignements d'allemand, qui sont récapitulés et, pour ce qui concerne la L1, présentés en détail plus bas.

Mais il y a aussi les **UE transversales**, les **UE internationales** et les **UE d'ouverture**. C'est dans celles-ci qu'apparaissent en particulier les enseignements suivants :

- **Les Ateliers sur les compétences informationnelles, des modules** organisés par le Learning Center. La participation à ces ateliers ne comporte pas systématiquement une évaluation sous la forme de l'attribution d'une note, mais elle est rigoureusement indispensable à la validation de l'UE, du semestre ou de l'année dont ils relèvent.
- **LFET** : Langue française et écrits techniques, en L1.
- « **ECRI+** » : un dispositif de perfectionnement de l'orthographe et de l'expression en français (Cf. ci-dessous au sujet des certifications)
- **TICE** : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Ces UE peuvent être suivis au semestre 2 ou au semestre 3, mais il est fortement recommandé de valider les TICE dès le semestre 2 étant donné que la maîtrise des principaux logiciels est indispensable pour les études.
- **Cultures européennes** (UE découverte). Cours à suivre et valider chaque semestre en L1 et L2
- **LanSAD** : Langue pour spécialistes d'autres disciplines. La langue est choisie au début du 1er semestre pour l'ensemble des six semestres de la licence. Cf. pour de plus amples informations et le choix du niveau : <https://www.flsh.uha.fr/formations/langues-vivantes-transversal-lansad/>
- **UE libre** (<http://www.uelibres.uha.fr>)
Les UE libres sont les seules UE annuelles. Elles ont un volume horaire minimal de 24 h par année. Même lorsqu'elles se déroulent uniquement au premier semestre, elles sont validées au second semestre.
Les étudiants doivent consulter le « guide des UE libres », faire leur choix et s'inscrire rapidement, car certaines sont très prisées.
Nous recommandons particulièrement l'« UE libre transfrontalière », qui vous permet de partir à la découverte de l'Université de Bâle ou de Fribourg-en-Brisgau en suivant un cours dans la discipline de votre choix. Les frais de déplacement sont pris en charge.

Il existe en outre **deux certifications obligatoires** :

1) la **certification Pix**

Pour l'obtention du grade de Licence, tout étudiant UHA doit s'être présenté à l'épreuve théorique du Pix (compétences numériques) durant son cursus. Inscrivez-vous (et entraînez-vous !) sur <https://pix.beta.gouv.fr>

Diverses dates (probablement avant ou après Noël) seront proposées pour les L3 et probablement aussi pour les L2, afin de leur permettre de passer cette certification obligatoire.

La certification Pix effectuée en terminale n'est pas reconnue pour la Licence.

Les tests de préparation sont à effectuer dans les catégories suivantes :

- Domaine 1 : compétence 1.1 mener une recherche et une veille d'information
- Domaine 2 : compétence 2.2 partager et publier
- Domaine 3 : compétence 3.1 développer des documents textuels
- Domaine 4 : compétence 4.1 sécuriser l'environnement numérique
- Domaine 5 : compétence 5.2 construire un environnement numérique

2) **ECRI+** : un dispositif d'évaluation, de formation et de certification dédié à l'amélioration de l'expression et de la compréhension écrites du français (<https://ecriplus.fr/>)

Mais il existe aussi des **certifications facultatives** :

1) la **certification CLES** (Compétences en langues de l'enseignement supérieur)

Cette certification – en anglais pour les germanistes – est facultative, mais constitue un outil précieux pour favoriser votre insertion professionnelle et une ouverture à des mobilités et à des carrières internationales. Cf. <http://www.clam.uha.fr/certifications/certiflang/cles-B2>

2) les **certifications du Goethe-Institut**

Elles attestent d'un niveau linguistique avancé correspondant à l'un des six niveaux de compétences (A1, A2, B1, B2, C1, C2) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cf. <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf.html>

Renseignements auprès de Régine BATTISTON (regine.battiston@uha.fr)

Un **tutorat** existe pour la L1 – les précisions et le programme en seront donnés en début de premier semestre.

Semestre 1 (tableau et descriptifs)

Semestre 1							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
1.1	Langue	Langue orale et pratiques théâtrales		24	2	5	5
		Compétences rédactionnelles (projet tutoré)		12	1		
1.2	Traduction	Version		12	1	4	4
		Thème		12	1		
1.3	Grammaire et linguistique	Grammaire		24	3	6	6
		Introduction à la linguistique	12		2		
1.4	Compétences culturelles	Civilisation	12	12	1	7	7
		Littérature	12	12	1		
1.5	Transversale	Cultures européennes	12		1	4	4
		LFET (sujet TEDS)		12	1		
		Ecri+					
		LC compétences informationnelles Module 1		1			
		LC compétences informationnelles Module 2		4			
		LC compétences informationnelles Module 6		2			
1.6	Internationale	Didactique transfrontalière	12		1	4	4
		LanSAD		24	1		

UE 1.1 – LANGUE

Langue orale et pratiques théâtrales

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : L'objectif de ce cours est la pratique de la langue allemande avec les outils de la pédagogie théâtrale pour permettre aux apprenants d'approfondir leurs compétences orales, d'améliorer leur prononciation et d'interagir de façon spontanée et fluide. Les participants s'approprient les moyens d'expression récurrents pour différents scénarios de la vie quotidienne que nous aborderons sous forme de jeux de rôles. La participation active aux activités proposées est essentielle.

Compétences rédactionnelles (Projet tutoré)

Enseignante : Elisabeth KÖRPER

Description : Ce cours vise à développer les capacités d'expression écrite en allemand. Nous nous entraînerons notamment à la rédaction de textes argumentatifs. Cet enseignement vise à savoir proposer des raisonnements construits et cohérents mobilisant des faits précis au service d'une démonstration. L'objectif est d'acquérir et d'utiliser du vocabulaire académique tout en produisant des textes grammaticalement corrects, respectant les règles de cohérence et de cohésion textuelles.

Compétences à acquérir : Expression écrite libre et semi-guidée, rédaction de textes cohérents

UE 1.2 – TRADUCTION

Version

Enseignante : Catherine FOUQUET

Description : Exercices de traduction de l'allemand vers le français. **Ce cours sera dispensé en français.**

Compétences à acquérir : précision, aisance et une certaine rapidité dans la traduction écrite de textes en prose ; maîtrise des outils (dictionnaires papier, dictionnaires en ligne).

Thème

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : Initiation au thème allemand, exercices de traduction.

Compétences à acquérir : Reconnaissance et analyse des différences syntaxiques et lexicales entre le français et l'allemand, apprentissage de techniques de traduction du français vers l'allemand à partir de textes tirés de la presse et de la littérature contemporaine afin de familiariser les étudiants avec les difficultés lexicales et syntaxiques de la traduction.

UE 1.3 – GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

Grammaire

Enseignante : Catherine FOUQUET

Compétences à acquérir : Acquérir la maîtrise et la connaissance théorique d'aspects morphosyntaxiques de la langue allemande. Des documents de travail seront fournis par l'enseignante via Moodle.

Ce cours sera dispensé en français.

Bibliographie : L'acquisition d'une grammaire allemande est impérative. Attendez la rentrée avant d'en acheter une.

Introduction à la linguistique

Enseignant : Maxime Bœuf

Description : Ce cours est une introduction à la linguistique et à ses principaux domaines. Après avoir défini ce qu'est la linguistique, nous nous interrogerons sur le langage et ses origines historiques, et survolerons brièvement toute la diversité des langues du monde. La majeure partie du semestre sera ensuite consacrée à l'étude de plusieurs domaines de la linguistique : la sémiotique, la phonétique et la phonologie, et la morphologie. Chacun d'eux sera tout à la fois abordé sur un plan théorique général, et appliqué à la langue allemande.

Ce cours sera dispensé en français.

Bibliographie : Des documents de travail seront fournis par l'enseignante.

- BERGMANN, R. et al. (2010), *Einführung in die deutsche Sprachwissenschaft*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

- DUBOIS J. et al. (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.

- LINKE, A. et al., *Studienbuch Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2004⁵.

- RÜHL, M. (2000), *Linguistique pour germanistes*. Lyon, ENS Éditions.

UE 1.4 – COMPÉTENCES CULTURELLES

Civilisation

Enseignante : Judith SYGA-DUBOIS

Description : Ce cours propose une introduction aux aspects majeurs de l'histoire allemande sur les plans territoriaux, institutionnels et culturels. Après une présentation de la géographie de l'Allemagne et de son système politique, nous étudierons l'histoire allemande avant 1815.

Compétences à acquérir : Comprendre les aspects majeurs de la civilisation allemande et savoir établir des relations entre des faits de civilisation. Savoir contextualiser et interpréter des sources textuelles et iconographiques liées à l'histoire allemande de l'Antiquité au début du XIXe siècle.

Littérature

Enseignante : Catherine FOUQUET

Description : Histoire de la littérature allemande des origines à l'âge baroque. Pour un éveil à la culture allemande.

Ce cours sera dispensé en français et en allemand.

Compétences à acquérir : Acquérir des connaissances fondamentales et des outils d'analyse essentiels pour l'étude de la littérature allemande.

Ouvrages conseillés :

Horst BRUNNER, *Geschichte der deutschen Literatur des Mittelalters und der Frühen Neuzeit*, Reclam Verlag, Ditzingen 2010.

Wolf WUCHERPFENNING, *Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Geschichte der deutschen Literatur in einem Band, Klett Verlag, 2010.

Jean-Louis BANDET, *Histoire de la littérature allemande*, PUF, 1997. (À consulter en bibliothèque)

Tous les documents importants et textes étudiés en TD seront communiqués via Moodle.

UE 1.6 – INTERNATIONALE

Didactique transfrontalière

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : Ce cours s'articule autour de la question de savoir comment soutenir les élèves dans l'apprentissage d'une langue étrangère dans un contexte transfrontalier. Au cours du premier semestre, les étudiants se familiariseront avec les notions clés et les méthodes de l'enseignement des langues étrangères à l'aide de recherches actuelles et d'exemples concrets. Ce cours sera dispensé en français.

Semestre 2 (tableau et descriptifs)

Semestre 2							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
2.1	Langue	Langue orale et pratiques théâtrales		24	2	4	4
		Compétences rédactionnelles (projet tutoré)		12	1		
2.2	Traduction	Version		12	1	3	3
		Thème		12	1		
2.3	Grammaire et linguistique	Grammaire		24	3	5	5
		Introduction à la linguistique	12		2		
2.4	Compétences culturelles	Civilisation	12	12	1	7	7
		Littérature	12	12	1		
2.5	Transversale	Cultures européennes	12		1	4	4
		LFET (sujet TEDS)		12	1		
		Ecrit+					
		LC compétences informationnelles Module 7		2			
		TICE		12			
		TEDS (module UHA)		12			
2.6	Internationale	Didactique transfrontalière	12		1	4	4
		LanSAD		24	1		
2.7	Ouverture	UE libre		24		3	3

UE 2.1 – LANGUE

Langue orale et pratique théâtrales

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : Suite du cours « Langue orale et pratique théâtrales » de S1.

Compétences rédactionnelles

Enseignante : Elisabeth KÖRPER

Description : Suite du cours « Compétences rédactionnelles » de S1.

UE 2.2 – TRADUCTION

Version

Enseignante : Catherine FOUQUET

Description : Exercices de traduction de l'allemand vers le français. Suite du TD Version de S1

Thème

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : Exercices de traduction du français vers l'allemand. Suite du TD Thème de S1.

UE 2.3 – GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

Grammaire

Enseignante : Catherine FOUQUET

Description : Suite du TD Grammaire de S1

Introduction à la linguistique

Enseignant : Maxime Bœuf

Description : Ce cours est la suite du semestre précédent ; les domaines abordés seront la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la sociolinguistique.

Ce cours sera dispensé en allemand et en français.

Bibliographie : Des documents de travail seront fournis par l'enseignante.

- BERGMANN, R. et al. (2010), *Einführung in die deutsche Sprachwissenschaft*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- DITTMAN, J. (2002), *Der Spracherwerb des Kindes: Verlauf und Störungen*, München, CH Beck
- DUBOIS J. et al. (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- GROSJEAN, F. (2015), *Parler plusieurs langues : Le monde des bilingues*. Paris, Albin Michel.
- LINKE, A. et al., *Studienbuch Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2004⁵.
- RÜHL, M. (2000), *Linguistique pour germanistes*. Lyon, ENS Éditions.

UE 2.4 – COMPÉTENCES CULTURELLES

Civilisation

Enseignante : Judith SYGA-DUBOIS

Description : Cet enseignement se situe dans le prolongement du cours de civilisation allemande du premier semestre. Il envisage les enjeux majeurs de l'histoire allemande depuis 1815, dans une perspective d'analyse politique, sociale et culturelle.

Compétences à acquérir : Comprendre les aspects majeurs de la civilisation allemande et savoir établir des relations entre des faits de civilisation. Savoir contextualiser et interpréter des sources textuelles et iconographiques liées à l'histoire allemande du XIXe et XXe siècles.

Littérature

Enseignante : Régine BATTISTON

Description : Littérature allemande des mouvements littéraires *Sturm und Drang* et *Klassik* (CM et TD en allemand).

Compétences à acquérir : Acquérir des connaissances fondamentales et des outils d'analyse essentiels pour l'étude de la littérature allemande.

Bibliographie :

- SCHILLER, Friedrich: *Kabale und Liebe*, Stuttgart, Reclam, 2019, 5€ (ouvrage à acquérir, devant être lu avant le début du semestre)
- GOETHE, Johann Wolfgang von: *Die Wahlverwandtschaften. Ein Roman*, Stuttgart, Reclam, 2021, 7,60€ (ouvrage à acquérir, devant être lu avant le début du semestre)
- ROTHMANN, Kurt: *Kleine Geschichte der deutschen Literatur*. Stuttgart, Reclam, 2014 = 12 € (ouvrage à acquérir, servira pour 3 années). Voir aussi les documents disponibles sur moodle.

UE 2.6 – INTERNATIONALE

Didactique transfrontalière

Enseignante : Johanna KOEHN

Description : Ce cours s'articule autour de la question de savoir comment soutenir les élèves dans l'apprentissage d'une langue étrangère dans un contexte transfrontalier. Au second semestre, nous verrons comment ces approches peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une didactique transfrontalière. Ce cours sera dispensé en français.

Semestres 3 et 4 (tableaux)

Semestre 3							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
3.1	Compétences linguistiques	Grammaire et linguistique	12	24	5	9	9
		Version		12	2		
		Thème		12	2		
		Compétences rédactionnelles		12	2		
		Langue orale		12	2		
3.2	Compétences culturelles	Civilisation (dont TEDS)	12	24	3	11	11
		Littérature	12	24	3		
		Arts, médias, idées, cultures et sociétés	12	12	2		
3.3	Transversale	Cultures européennes	12		1	4	4
		Allemand professionnel		12	1		
		Ecri+					
		TICE (seulement si pas validé en S2)					
		LC compétences informationnelles Module 2		2			
3.4	Internationale	LanSAD		24		3	3
3.5	Ouverture	Projet professionnel		9		3	3

Semestre 4							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
4.1	Compétences linguistiques	Grammaire et linguistique	12	24	5	9	9
		Version		12	2		
		Thème		12	2		
		Compétences rédactionnelles		12	2		
		Langue orale		12	2		
4.2	Compétences culturelles	Civilisation (dont TEDS)	12	24	3	11	11
		Littérature	12	24	3		
		Arts, médias, idées, cultures et sociétés	12	12	2		
4.3	Transversale	Cultures européennes	12		1	4	4
		Allemand professionnel		12	1		
		Ecri+					
		LC compétences informationnelles Module 4		2			
		LC compétences informationnelles Module 3		4			
4.4	Internationale	LanSAD		24		3	3
4.5	Ouverture	UE libre		24		3	3

Semestres 5 et 6 (tableaux)

Semestre 5							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
5.1	Compétences linguistiques	Grammaire et linguistique	12	24	5	10	10
		Version		12	2		
		Thème		12	2		
		Compétences rédactionnelles		12	2		
		Langue orale		12	2		
		Interprétation		12	2		
5.2	Compétences culturelles	Civilisation (dont TEDS)	12	24	3	10	10
		Littérature	12	24	3		
		Arts, médias, idées, cultures et sociétés	12	12	2		
5.3	Transversale	Allemand professionnel		12	2	4	4
		Ecri+					
		Médias sociaux et communication (projet tutoré)		18	3		
3.4	Internationale	LanSAD		24		3	3
5.5	Ouverture	Didactique de l'allemand OU autre enseignement de professionnalisation	12	12		3	3

Semestre 6							
Code UE	Libellé UE	Libellé ECUE	Vol. hor. CM	Vol. hor. TD	Coeff. ECUE	Coeff. UE	ECTS
6.1	Compétences linguistiques	Grammaire et linguistique	12	24	5	9	9
		Version		12	2		
		Thème		12	2		
		Compétences rédactionnelles		12	2		
		Langue orale		12	2		
6.2	Compétences culturelles	Civilisation (dont TEDS)	12	24	3	10	10
		Littérature	12	24	3		
		Arts, médias, idées, cultures et sociétés	12	12	2		
6.3	Transversale	Allemand professionnel		12	2	4	4
		Ecri+					
		Médias sociaux et communication (projet tutoré)		18	3		
6.4	Internationale	LanSAD		24		3	3
6.5	Ouverture	UE libre		24	1	4	4
		Didactique de l'allemand et stage OU autre enseignement de professionnalisation et stage	12	12	3		

LE CURSUS INTÉGRÉ POUR LA FORMATION TRANSFRONTALIÈRE D'ENSEIGNANT.E.S (CIFTE 1^{er} degré et CIFTE 2nd degré)

Ces parcours visent un double diplôme formant des enseignant.e.s bilingues de part et d'autre du Rhin.

La formation repose sur une convention binationale entre l'UHA et la *Pädagogische Hochschule Freiburg*. Les deux semestres de la Licence 2 sont effectués dans l'établissement partenaire en Allemagne. Les enseignements suivis à Fribourg sont choisis en coopération avec la *Pädagogische Hochschule*. La troisième année se déroule à l'UHA. La validation des modules de formation est reconnue par les instituts partenaires, quel que soit le pays où le candidat a réussi ses examens.

Les deux parcours s'inscrivent dans des réseaux internationaux. Les étudiant.e.s acquièrent des compétences disciplinaires, linguistiques et interculturelles, ce qui leur permet d'enseigner ultérieurement dans les deux pays.

Ce programme binational franco-allemand entre l'UHA, la *Pädagogische Hochschule Freiburg*, l'INSPÉ (Université de Strasbourg) et les *Staatliche Seminare für Didaktik und Lehrerbildung* (Lörrach et Offenburg) est soutenu par l'Université Franco-Allemande.



Le CIFTE 1^{er} degré forme des enseignant.e.s du primaire capables d'enseigner en langue allemande en Alsace (en réponse à une demande régionale) et dans le Bade-Wurtemberg. Il prépare au CRPE (concours de recrutement des professeur.e.s des écoles) et au *Zweites Staatsexamen* en Allemagne (*Lehramt an Grundschulen*).

Le CIFTE 2nd degré vise à former des enseignant.e.s habilité.e.s à travailler dans les établissements scolaires du secondaire en Allemagne (*Sekundarstufe 1 : Realschulen/Werkrealschulen/Gemeinschaftsschulen*) et dans les collèges et lycées français.

L'entrée en L1, y compris pour une réorientation, est soumise à l'inscription sur le portail Parcoursup. Après examen du dossier de candidature, les candidat.e.s sont convoqué.e.s à un entretien oral destiné à vérifier leur niveau d'allemand, leur motivation ainsi que leur connaissance du cursus.

Pour plus d'informations sur les cursus :

<https://www.flsh.uha.fr/formations/institut-detudes-allemandes/licence-llcer-cifte/>

<https://www.flsh.uha.fr/formations/institut-detudes-allemandes/licence-llcer-cifte-2nd-degre/>

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à la responsable du programme : Judith Syga-Dubois (judith.syga-dubois@uha.fr).

POUR EFFECTUER UNE PARTIE DE VOS ÉTUDES EN ALLEMAGNE, VOICI VOS POSSIBILITÉS :

Étudiants inscrits en L2 ou L3

ERASMUS vous offre des possibilités d'études dans les universités de Fribourg (*Freiburg*), Hanovre, (*Hannover*) Jena, Leipzig, Marbourg (*Marburg*) et Greifswald/Rostock. Les étudiants en séjour Erasmus ne remplissent pas de fiche pédagogique, mais fournissent le "learning agreement" de leur université d'accueil. Pour tout ce qui concerne Erasmus, s'adresser à Mme Tatiana MUSINOVA, Assesseure du Doyen aux Relations Internationales, FLSH (tatiana.musinova@uha.fr). Une réunion d'information est proposée en fin d'année civile. Les inscriptions s'effectuent en début d'année. **Pensez à vous renseigner à temps et à déposer votre demande auprès du directeur de l'IEA pour validation au moins dix jours avant le délai de remise du dossier à Mme MUSINOVA.**

Nous vous encourageons fortement à profiter de cette formidable occasion d'effectuer un séjour de deux semestres en Allemagne !

Pour trouver les universités partenaires de la FLSH vous devez aller sur le site "UHA-INTERNATIONAL", cliquer sur "Partir à l'étranger" puis sur „mobilité d'études Erasmus“ et aller sur le lien FLSH avec la liste des destinations possibles par composante (en bleu). Pour l'Allemand, vous devez choisir une ville du domaine „Lettres“.

Pour les étudiants se destinant à la carrière *professeur des écoles*, un séjour d'études à la PH-Freiburg est possible en L2.

Étudiants inscrits en L3

Le PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANT.E.S DE LANGUE vous offre la possibilité de partir en tant qu'assistant de langue dans un établissement scolaire en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, pendant une durée de 8 à 11 mois selon le pays.

Vous trouverez toutes les informations sur le Site de France Education International :
<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger>

LE CERCLE D'ALLEMAND / TREFFPUNKT

Le Cercle d'Allemand "*Treffpunkt*" réunit tous les étudiants (et les enseignants) de l'Institut d'Etudes allemandes. Il organise des activités et des excursions à Mulhouse et aux alentours, ainsi que des séjours culturels dans les pays germanophones.

Pour recevoir les informations sur ses activités, vous tenir au courant des évènements à venir ou formuler des propositions il vous suffit de contacter les membres du bureau à l'adresse suivante : treffpunkt.flsh@uha.fr.

Membres du bureau :

Président : Maxime Bœuf

Vice-présidentes : Emma Feuerstein (L3) et Sarah Meyer (L3)

Trésorière : Fabienne Unger

ÉTUDES ET HANDICAP

Réussir ses études en situation de handicap c'est possible ! Pour bénéficier des aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études et de vos examens, rendez-vous à la Mission Handicap dès la rentrée. La chargée d'accueil mettra en place avec vous les aides humaines et techniques dont vous avez besoin, en lien avec le service de médecine de l'université.

Qui est concerné ?

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales ...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions

Contact : Mission Handicap, Maison de l'Étudiant,
1 rue Alfred Werner, 68093 Mulhouse cedex
Tel. 03 89 33 62 17 - courriel : accueilhandicap@uha.fr
Ou laurence.muller@uha.fr

ABREVIATIONS

- CC** : Contrôle continu
CCI : Contrôle continu intégral
Coeff. : Coefficient ou poids affecté à une UE ou à un ECUE
CIFTE : Cours intégré pour la formation transfrontalière d'enseignant.e.s
CUPGE : Classe universitaire de préparation aux grandes écoles (= cycle préparatoire Lettres)
CM : Cours magistral
ECTS : *European Credits Transfer System* (30 par semestre)
ECUE : Élément constitutif d'UE (un cours)
F (dans les tableaux) : UE fondamentale. Ces UE sont dotées d'une note plancher (7/20)
L : Licence
M : Master
MCC : Modalités de contrôle des connaissances
SCD : Service commun de documentation
O (dans les tableaux) : UE d'ouverture
T (dans les tableaux) : UE transversale
TD : Travaux dirigés
TP : Travaux pratiques
UE : Unité d'enseignement (un ensemble de cours)